



# ASSOCIATION VIE CHRETIENNE

47, Rue de la Roquette  
75011 Paris

---

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

---

Exercice clos le 31 août 2022



+33 (0)1 30 21 30 18 | 12, rue Portalis, 75008 PARIS – France

**SOLAES.FR**

RICHEMONT CAPERAA AUDIT SAS de Commissariat aux comptes  
Compagnie de Paris - Capital 80 000 € - RCS Paris B 481 805 240



ASSOCIATION VIE CHRETIENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2022

Aux membres de l'ASSOCIATION VIE CHRETIENNE,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION VIE CHRETIENNE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués



*Handwritten mark*



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entreprise à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entreprise ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'ESCN.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



pe

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entreprise à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, 12 janvier 2023



**Pierre CAPERAA**  
Commissaire aux comptes,  
Inscrit auprès de la compagnie  
Régionale de Versailles



**COMPTES ANNUELS**

**2022**

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

**ETATS FINANCIERS**

## Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/09/2021 au 31/08/2022			Au 31/08/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>Actif Immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	58 482	58 482		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	71 726	58 034	13 692	17 628
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	29 000		29 000	29 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 215		7 215	7 101
<b>TOTAL I</b>	<b>166 423</b>	<b>116 516</b>	<b>49 908</b>	<b>53 729</b>
Comptes de liaison <span style="float: right;">II</span>				
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et encours	27 453		27 453	26 535
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations	40 452		40 452	
Autres	20 948		20 948	67 399
Valeurs mobilières de placement	568		568	566
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	460 605		460 605	1 147 122
Charges constatées d'avance	33 261		33 261	32 645
<b>TOTAL III</b>	<b>583 287</b>		<b>583 287</b>	<b>1 274 267</b>
Frais d'émission des emprunts <span style="float: right;">IV</span>				
Primes de remboursement des obligations <span style="float: right;">V</span>				
Écarts de conversion actif <span style="float: right;">VI</span>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>749 710</b>	<b>116 516</b>	<b>633 194</b>	<b>1 327 995</b>

## Bilan Passif

Bilan Passif	31/08/2022	31/08/2021
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	113 466	113 466
Écarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	524 442	261 942
Excédent ou déficit de l'exercice	-142 735	262 500
<b>Situation nette</b>	<b>495 173</b>	<b>637 908</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>495 173</b>	<b>637 908</b>
Comptes de liaison	II	
<b>Fonds reportés et dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	37 746	
Fonds dédiés		11 517
<b>TOTAL III</b>	<b>37 746</b>	<b>11 517</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	1 229	836
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 229</b>	<b>836</b>
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 870	36 002
Dettes des legs ou donations	2 706	
Dettes fiscales et sociales	24 612	22 221
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	49 858	108 384
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		511 127
<b>TOTAL V</b>	<b>99 046</b>	<b>677 734</b>
Écarts de conversion passif	VI	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>633 194</b>	<b>1 327 995</b>

## Compte de résultat

Compte de résultat	31/08/2022	31/08/2021
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	1 061 108	1 083 328
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	14 556	7 360
- dont ventes de dons en nature	14 556	7 360
Ventes de prestations de services	2 827	1 783
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	52 502	27 721
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	11 517	
Autres produits	758 366	78 833
<b>TOTAL I</b>	<b>1 900 876</b>	<b>1 199 025</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	24 657	11 411
Variation de stocks	-918	-5 143
Autres achats et charges externes	1 656 037	618 851
Aides financières	60 550	100 500
Impôts, taxes et versements assimilés	1 063	710
Salaires et traitements	202 354	137 283
Charges sociales	74 194	58 388
Dotations aux amortissements et dépréciations	5 123	5 464
Dotations aux provisions	393	355
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 923	236
<b>TOTAL II</b>	<b>2 025 377</b>	<b>928 054</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-124 500</b>	<b>270 971</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3	1
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>3</b>	<b>1</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>3</b>	<b>1</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>-124 498</b>	<b>270 972</b>

## Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/08/2022	31/08/2021
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	469	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>469</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	18 706	8 472
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>18 706</b>	<b>8 472</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-18 237</b>	<b>-8 472</b>
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>1 901 348</b>	<b>1 199 026</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>2 044 083</b>	<b>936 526</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-142 735</b>	<b>262 500</b>

<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	1910195	1795046
<b>TOTAL</b>	<b>1 910 195</b>	<b>1 795 046</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	1910195	1795046
<b>TOTAL</b>	<b>1 910 195</b>	<b>1 795 046</b>

# COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

ANNEXE

## Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/08/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 633 194 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -142 735 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Présentation de l'entité

L'association a pour objet le développement spirituel et moral de toutes les personnes intéressées, et à travers elles de la société entière, dans le respect de la liberté individuelle et un esprit de fraternité et de solidarité.

Ses principes et ses pratiques s'inscrivent dans la tradition spirituelle née des enseignements d'Ignace de Loyola, en union avec l'Eglise catholique.

L'association organise et propose, en particulier :

- des rencontres régulières qui permettent le recueillement en commun, le partage des expériences, les discernements nécessaires et l'envoi vers un meilleur service des autres, individuellement ou collectivement,
- l'accompagnement spirituel des personnes,
- des sessions de formation et d'exercices spirituels.

Elle anime, le cas échéant avec d'autres associations ou organisations, notamment :

- des centres d'accueil et de formation spirituels,
- des centres d'aide aux étudiants étrangers,
- des ateliers rassemblant des personnes souhaitant mettre en commun leur expérience humaine et professionnelle.

Elle apporte son soutien, humain ou financier, à d'autres associations ou organismes.

Elle participe à la rédaction et à la publication de revues et d'ouvrages de spiritualité et de formation.

Les ressources de l'association sont toutes celles qui sont autorisées par les lois et règlements en vigueur. Elles proviennent notamment :

- des cotisations des membres,
- des participations financières des bénéficiaires des activités de l'association,
- des dons, subventions et de toutes autres ressources autorisées par la loi.

### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Nature de l'immobilisation	Durée
Immobilisations incorporelles	3 ans
Agencements et aménagements divers	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	4 à 5 ans

### Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire du stock est inférieure à sa valeur comptable.

### Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Engagements de départ à la retraite

Les indemnités de fin de carrière (IFC) sont comptabilisées en provision pour 1 229 €.

La provision pour IFC est évaluée selon les hypothèses suivantes :

- Age de départ en retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 1 % (inflation comprise).
- Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- Convention collective : Droit du travail
- Départ à la retraite à l'initiative du salarié.
- Table de mortalité : INSEE 2014-2016
- Taux annuel de rotation du personnel : 5%
- Taux annuel de progression des salaires : 1%
- Taux de charges sociales retenu : 45% pour les non cadres et 55% pour les cadres

### Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 37 746 €.

### Contributions volontaires en nature

Secteur	Nombre d'heures	Nombre de personnes	Horaires
ESCN	3 600	5 membres	
ESCR	43 487	47 ESCR	
Ateliers	200	4 ateliers	
Assemblée de communautés	4 320	120 membres	8h/jours/4,5 jours
Esdras	100	4 membres	
Formation	6 412	916 jours	7h/jour
Accompagnateurs de CL	35 000	700 accompagnateurs	50h/accompagnateur
Responsables de CL	24 000	800 responsables	30h/responsable
Chargés de découverte	3 360	96 chargés de découverte	35h/chargé
<b>Total</b>	<b>120 479</b>		

La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 15,86 €/heure (SMIC horaire au 01/01/2022 comprenant 50 % de charges sociales) correspond à un montant de 1 910 195 €.

#### Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 9 840 TTC € (PCG art 833-14, L 820-3 du code de commerce), dont :

- 9 840 € au titre de la mission légale de contrôle des comptes
- 0 € au titre des Services autres que la certification des comptes (SACC)

#### Rémunérations versées à certains dirigeants

Les rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés, visés à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif s'élèvent à 0 €.

#### Effectif moyen

	Cadre	Non-cadre
Nombre ETP	1,8	3,8

## Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	58 482		
<b>TOTAL</b>	<b>58 482</b>		
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	4 828		
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	51 696		1 188
Emballages récupérables et divers	14 014		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
<b>TOTAL</b>	<b>70 538</b>		<b>1 188</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés	29 000		
Prêts et autres immobilisations financières	7 101		114
<b>TOTAL</b>	<b>36 101</b>		<b>114</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>165 121</b>		<b>1 302</b>

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			58 482	
<b>TOTAL</b>			<b>58 482</b>	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencements et aménagements divers			4 828	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			52 884	
Emballages récupérables et divers			14 014	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>			<b>71 726</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés			29 000	
Prêts et autres immobilisations financières			7 215	
<b>TOTAL</b>			<b>36 215</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>166 423</b>	

## Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	58 482			58 482
<b>TOTAL</b>	<b>58 482</b>			<b>58 482</b>
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	4 370 39 621 8 919	455 3 520 1 149		4 825 43 141 10 067
<b>TOTAL</b>	<b>52 910</b>	<b>5 123</b>		<b>58 034</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>111 392</b>	<b>5 123</b>		<b>116 516</b>

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc. et aménag. des construc. Inst. tech. mat. et outil. indus. Inst. gales, agenc. et aménag. divers Matériel de transport Mat. de bureau et info. mob. Emballages récup. et divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acq. de titres de particip.							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>DOTATIONS NON VENTILÉES</b>			<b>REPRISES NON VENTILÉES</b>			<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ</b>	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

## Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Réglémentées</b>				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglémentées				
<b>TOTAL I</b>				
<b>Risques et charges</b>				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations	836	393		1 229
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL II</b>	<b>836</b>	<b>393</b>		<b>1 229</b>

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Dépréciations</b>				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours	1 200		1 200	
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL III</b>	<b>1 200</b>		<b>1 200</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>2 036</b>	<b>393</b>	<b>1 200</b>	<b>1 229</b>
- D'exploitation		393		
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

## Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	7 215		7 215
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations	40 452	40 452	
Personnel et comptes rattachés	2 472	2 472	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 024	1 024	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	17 452	17 452	
Charges constatées d'avance	33 261	33 261	
<b>TOTAL</b>	<b>101 877</b>	<b>94 661</b>	<b>7 215</b>

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	21 870	21 870		
Dettes des legs ou donations	2 706	2 706		
Personnel et comptes rattachés	10 996	10 996		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 610	12 610		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 006	1 006		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	49 858	49 858		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>99 046</b>	<b>99 046</b>		

## Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer Incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2022	31/08/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 340	29 840
Dettes des legs ou donations	2 706	
Dettes fiscales et sociales	15 978	11 865
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 558	12 382
<b>TOTAL</b>	<b>48 582</b>	<b>54 086</b>

Produits à recevoir Inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2022	31/08/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations	40 452	
Autres créances		1 086
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>	<b>40 452</b>	<b>1 086</b>

## Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/08/2022	31/08/2021
Produits :	- D'exploitation		511 127
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
<b>TOTAL</b>			<b>511 127</b>

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/08/2022	31/08/2021
Charges :	- D'exploitation	33 261	32 645
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
<b>TOTAL</b>		<b>33 261</b>	<b>32 645</b>

## Détail des legs, donations et assurance-vie

Produits	Montant
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article L213-9	37 746
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
<b>TOTAL</b>	<b>37 746</b>

Charges	Montant
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	37 746
<b>TOTAL</b>	<b>37 746</b>

<b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b>	
-----------------------------	--

## Variation des fonds reportés - Legs et donations

Legs ou donations	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Héritage M. Lheritier		37 746		37 746
<b>TOTAL</b>		<b>37 746</b>		<b>37 746</b>

## Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise	113 466				113 466
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	261 942		262 500		524 442
Excédent ou déficit de l'exercice	262 500	-262 500	-142 735		-142 735
<b>Situation nette</b>	<b>637 908</b>	<b>-262 500</b>	<b>119 765</b>		<b>495 173</b>
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
<b>TOTAL</b>	<b>637 908</b>	<b>-262 500</b>	<b>119 765</b>		<b>495 173</b>